

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN TENUE À COMPTER DE 19 :30 HEURES, LE LUNDI 4 FÉVRIER 2013 AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents : Monsieur le Maire Gérard Marinovich, Madame la conseillère, Danielle Simard et Messieurs les conseillers, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette, Patrick McDonald et Yvon Laramée.

Est également présente : Madame Caroline Rioux, directrice générale.

Absence motivée : Mme Nathalie Lemaire, conseillère.

OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Monsieur le Maire, Gérard Marinovich, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19h30.

1. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2013-02-32

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte l’ordre du jour, le tout comme suit :

Avec l’ajout des points suivants :

Sous la rubrique : **Administration générale;**

- 5.7 Nomination d’un représentant substitut au Conseil de la MRC de Memphrémagog;
- 5.8 Participation à la conférence nationale de Solidarité rurale du Québec;

1. Adoption de l’ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux et dispense de lecture

- 2.1 Séance ordinaire du 14 janvier 2013;

3. Pétitions

Aucune

4. Correspondances

- 4.1 Ristourne de la Mutuelle des Municipalités du Québec;
- 4.2 Lettre du Montréal, Maine & Atlantique railway concernant le pont situé sur le chemin d’Orford-sur-le-lac;
- 4.3 Lettre de démission du CCE de M. Jean Pouliot;
- 4.4 Lettre du MDDEFP concernant les redevances pour l’élimination de matières résiduelles en 2012;
- 4.5 Sollicitation d’une commandite du Comité de l’Album des finissants 2012-2013 de l’école secondaire de la Ruhe;
- 4.6 Invitation à la Tournée du 25^e anniversaire du Carrefour action municipale et famille;
- 4.7 Appui de l’Association pour la protection de l’environnement du Lac Stukely au Conseil concernant sa position relative à la Montagnarde;

5. Administration générale

- 5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog;
- 5.2 Résolution désignant les dates du 11 au 15 février 2013 « Journées de la persévérance scolaire (JPS) »;
- 5.3 Adhésion de la directrice générale à l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec;
- 5.4 Résolution autorisant la directrice générale à participer au Congrès 2013 de l'Association des directeurs généraux des Municipalités du Québec ;
- 5.5 Délégation aux Ateliers Verts des Fleurons du Québec;
- 5.6 Embauche au poste de secrétaire-trésorière adjointe;
- 5.7 Nomination d'un représentant substitut au Conseil de la MRC de Memphrémagog;
- 5.8 Participation à la conférence nationale de Solidarité rurale du Québec;

6. Administration financière

- 6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 31 janvier 2013;
- 6.2 Ratification des comptes déjà payés au 31 janvier 2013;
- 6.3 Ratification des salaires payés au mois de janvier 2013;
- 6.4 Affectation du surplus d'exercice 2012 au fonds réservé égout;

7. Loisirs, Culture, Parcs, Terrain de jeux et Tourisme

- 7.1 Mandat d'arpentage – Parc Missisquoi-Nord;
- 7.2 Autorisation du décompte progressif #3 concernant l'aménagement de la passerelle dans le cadre du Parc Missisquoi-Nord;
- 7.3 Programme de soutien du Ministère des Ressources naturelles pour l'ensemencement des lacs et cours d'eau;
- 7.4 Demande d'autorisation de passage formulée par les responsables de la tenue de l'évènement sportif « Cyclo Orford 2013 »;
- 7.5 Rapport verbal de la présidente du comité Art et Culture de la réunion du 13 janvier 2013;

8. Sécurité publique

- 8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie visant le mois de janvier 2012 ;
- 8.2 Adhésion 2013 du directeur du service incendie à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec;

9. Travaux publics

- 9.1 Résolution autorisant la directrice générale et secrétaire-trésorière à aller en appel d'offres pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière;
- 9.2 Résolution autorisant la directrice générale et secrétaire-trésorière à aller en appel d'offres pour les travaux de pavage prévus au Plan triennal d'immobilisation;
- 9.3 Participation du responsable des travaux publics au Congrès annuel de Bitume Québec;

10. Hygiène du milieu et environnement

- 10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage le mois de décembre 2012;
- 10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour le mois de décembre 2012;
- 10.3 Rapport verbal du comité consultatif en environnement de la rencontre du 21 janvier 2013;
- 10.4 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de janvier 2013;
- 10.5 Modification au contrat d'Aquatech en regard du règlement sur la qualité de l'eau potable;
- 10.6 Participation au programme « CHANGEZ D'AIR »;
- 10.7 Subvention à l'ARPELA dans le cadre de l'étude pour définir le Plan d'intervention dans le bassin versant du ruisseau Bonnallie;

11. Aménagement et urbanisme

- 11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 10 décembre 2012;

11.2 Nomination des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme;

12. Demandes de dérogation mineure

13. Demandes d'approbation au règlement PIIA

13.1 Demande de M. Jean-Claude Roussel pour implanter une résidence de 42 x 28 pi au 156 chemin Bellevue, lot 4 380 298;

14. Rapport sur l'émission des permis

14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de janvier 2013;

15. Avis de motion

15.1 Avis de motion concernant le règlement 2013-03 portant sur la rémunération payable lors d'élection et de référendums municipaux;

16. Règlements

16.1 Dépôt des résultats définitifs du scrutin référendaire;

17. Affaires nouvelles

18. Période de questions

19. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ET DISPENSE DE LECTURE

2.1 Séance ordinaire du 14 janvier 2013;

RÉSOLUTION 2013-02-33

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 janvier 2013, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce Conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉTITIONS

aucune

4. CORRESPONDANCES

4.1 Ristourne de la Mutuelle des Municipalités;

Le Conseil prend acte.

**4.2 Lettre du Montréal, Maine & Atlantique railway concernant le pont
situé sur le chemin d'Orford-sur-le-lac;**

Le Conseil prend acte.

4.3 Lettre de démission du CCE de M. Jean Pouliot;

Le Conseil prend acte.

4.4 Lettre du MDDEFP concernant les redevances pour l'élimination de matières résiduelles en 2012;

Le Conseil prend acte.

4.5 Sollicitation d'une commandite du Comité de l'Album des finissants 2012-2013 de l'école secondaire de la Ruche;

RÉSOLUTION 2013-02-34

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE la Municipalité d'Eastman achète une publicité format carte d'affaire, au coût de 50 \$, dans l'album des finissants et finissantes de l'école secondaire de la Ruche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.6 Invitation à la Tournée du 25^e anniversaire du Carrefour action municipale et famille;

Le Conseil prend acte.

4.7 Appui de l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Stukely au Conseil concernant sa position relative à la Montagnarde;

Le Conseil prend acte.

5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog notamment concernant les subventions culturelles, le co-voiturage et la politique nationale de la ruralité.

5.2 Résolution désignant les dates du 11 au 15 février 2013 « Journées de la persévérance scolaire (JPS) »;

RÉSOLUTION 2013-02-35

ATTENDU QUE l'Estrie travaille, depuis 2006, via la Table Estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ) et son Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE);

ATTENDU QUE le Projet Partenaire pour la réussite éducative en Estrie organise une série d'activités visant à renforcer la mobilisation autour de la persévérance scolaire et à valoriser l'éducation;

ATTENDU QUE dans le cadre de ces activités, l'Estrie vivra les « Journées de la persévérance scolaire » du 11 au 15 février 2012;

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le Conseiller, Michel Fréchette**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil désigne les dates du 11 au 15 février 2013 comme étant les « Journées de la persévérance scolaire »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Adhésion de la directrice générale à l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec;

RÉSOLUTION 2013-02-36

ATTENDU QUE l'Association des directeurs généraux municipaux du Québec représente une source d'information et de soutien auprès des directions générales;

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

ET RÉSOLU,

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à adhérer à l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec pour l'année 2013, au coût de 921 \$, incluant une assurance juridique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Résolution autorisant la directrice générale à participer au Congrès 2013 de l'Association des directeurs généraux des Municipalités du Québec ;

RÉSOLUTION 2013-02-37

**Il est proposé par le Conseiller, Yvon Laramée
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

ET RÉSOLU,

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer au Congrès de l'Association des directeurs généraux municipaux du Québec les 29, 30 et 31 mai 2013 à Ville de Saguenay, au coût de 785 \$ plus les taxes applicables;

QUE les frais inhérents à ce Congrès seront à la charge de la Municipalité selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Délégation aux Ateliers Verts des Fleurons du Québec;

RÉSOLUTION 2013-02-38

**Il est proposé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

QUE le Conseil délègue une personne de la SEVE aux Ateliers Verts offerts par les Fleurons du Québec au nom de la Municipalité d'Eastman;

QUE le coût d'inscription de 150 \$, plus les taxes applicables, soit assumé par la Municipalité ainsi que les frais afférents, le cas échéant, et selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 Embauche au poste de secrétaire-trésorière adjointe;

RÉSOLUTION 2013-02-39

ATTENDU le départ à la retraite de Mme Carole Pigeon au poste de comptable, prévu 27 mars 2013;

ATTENDU QUE le Conseil juge opportun de modifier ce poste pour en faire un poste à temps plein;

ATTENDU QUE le Conseil désire moduler le poste pour en faire un poste de secrétaire-trésorière adjointe;

ATTENDU QUE le processus de sélection a été lancé en octobre 2012 (résolution 2012-10-248);

ATTENDU QUE cinq (5) candidats ont été sélectionnés pour effectuer le test de compétence comptable par le service externe *Ressources humaines et recrutement de Raymond Chabot Grant Thornton* et que, seuls deux (2) candidats ont rencontré favorablement les résultats souhaités;

ATTENDU QUE le comité de sélection a rencontré les deux (2) candidats et recommande la candidature de Mme Ginette Bergeron;

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le Conseiller, Yvon Laramée**

QUE le Conseil embauche Mme Ginette Bergeron au poste de secrétaire-trésorière adjointe aux conditions suivantes :

- Date de début d'emploi : 11 mars 2013
- Salaire annuel : 50 960 \$, soit 28 \$ / heure
- Vacances 2013 : Trois (3) semaines sans solde
- Vacances 2014 : Trois (3) semaines avec solde
- Association professionnelle : Une (1) adhésion par année
- Congrès annuel : Une (1) participation par année
- Autres conditions : Selon la politique de travail en vigueur, avec l'exception de l'article 8 (période d'essai)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7 Nomination d'un représentant substitut au Conseil de la MRC de Memphrémagog;

RÉSOLUTION 2013-02-40

ATTENDU QUE ni le Maire, ni le substitut du Maire ne peut se présenter à l'assemblée du Conseil des Maires de la MRC le 21 février 2013;

**Il est proposé par le Conseiller, Yvon Laramée
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

QUE le Conseil nomme M. Michel Fréchette pour représenter la Municipalité à cette rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8 Participation à la conférence nationale de Solidarité rurale du Québec;

RÉSOLUTION 2013-02-41

**Il est appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le Conseiller Patrick McDonald**

QUE le Conseil autorise la participation de la directrice générale et secrétaire-trésorière à la Conférence nationale de Solidarité rurale du Québec les 20, 21 et 22 mars 2013, à l'hôtel Château Bromont, au coût de 275 \$ plus les taxes applicables;

QUE les frais associés soient et sont remboursés selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADMINISTRATION FINANCIÈRE

6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 31 janvier 2013;

RÉSOLUTION 2013-02-42

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

ET RÉSOLU QUE le Conseil approuve et autorise le paiement des comptes à payer au 31 janvier 2013 au montant de 283 653.81 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste déposée en annexe (*Annexe 07*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Ratification des comptes déjà payés au 31 janvier 2012;

RÉSOLUTION 2013-02-43

**Il est proposé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

ET RÉSOLU QUE le Conseil ratifie le paiement des comptes payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 14 janvier 2013 et ce, pour un montant de 192 832.27 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste déposée en annexe (*Annexe 08*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Ratification des salaires payés au mois de janvier 2013;

RÉSOLUTION 2013-02-44

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

ET RÉSOLU QUE le Conseil ratifie le paiement des salaires payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 14 janvier 2013, et ce, pour un montant de 44 723.56 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste déposée en annexe (*Annexe 09*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Affectation du surplus d'exercice 2012 au fonds réservé égout;

RÉSOLUTION 2013-02-45

ATTENDU QUE les revenus, pour le service d'égout, ont été de 64 528.96 \$ au cours de l'exercice 2012 et que les dépenses ont été de 57 349.04 \$;

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le Conseiller, Yvon Laramée**

QUE le Conseil autorise que l'excédent des revenus sur les dépenses soit et est transféré dans un surplus affecté à cette fin afin de couvrir les dépenses à venir en lien avec l'égout.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. LOISIRS, CULTURE, PARCS, TERRAINS DE JEUX ET TOURISME

7.1 Mandat d'arpentage – Parc Missisquoi-Nord;

RÉSOLUTION 2013-02-46

ATTENDU QU'il est requis de faire un relevé complet des lots 4 380 104, 4 380 105, 4 380 107, 4 499 745 et 4 380 378 afin de bien orienter les propositions d'aménagement dans le cadre des travaux du Plan directeur du Parc Missisquoi-Nord;

**Il est proposé par le Conseiller, Yvon Laramée
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le Conseil mandate un arpenteur-géomètre pour effectuer ce relevé;

QUE le coût de ce relevé soit pris à même le poste budgétaire 23-071-10-721-02 (Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD)).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Autorisation du décompte progressif #3 concernant l'aménagement de la passerelle dans le cadre du Parc Missisquoi-Nord;

RÉSOLUTION 2013-02-47

ATTENDU QUE les travaux de correction demandés à l'entrepreneur ont été réalisés;

ATTENDU QUE l'entrepreneur s'est engagé à revoir l'engazonnement de l'entrée au printemps prochain et que, pour ces travaux, une retenue de 1 000 \$ est imposée au décompte progressif #3;

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le Conseil autorise le paiement du décompte progressif #3 qui consiste uniquement en la retenue de l'entrepreneur, au montant de 12 370.77 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Programme de soutien du Ministère des Ressources naturelles pour l'ensemencement des lacs et cours d'eau;

RÉSOLUTION 2013-02-48

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

QUE le Conseil autorise Mme Marie-Lou Laramée à signer, pour et au nom de la Municipalité, la demande de soutien financier dans le cadre du Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et cours d'eau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Demande d'autorisation de passage formulée par les responsables de la tenue de l'évènement sportif « Cyclo Orford 2013 »;

RÉSOLUTION 2013-02-49

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

QUE la Municipalité autorise leur passage sur la route 112 et le chemin George-Bonnallie, le dimanche 21 juillet 2013, entre 9h05 et 12h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.5 Rapport verbal de la présidente du comité Art et Culture de la réunion du 13 janvier 2013;

Mme Danielle Simard, conseillère municipale et présidente de ce comité fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 13 janvier 2013.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie visant le mois de janvier 2012 ;

Le Conseil prend acte.

8.2 Adhésion 2013 du directeur du service incendie à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec;

RÉSOLUTION 2013-02-50

**Il est proposé par le Conseiller, Yvon Laramée
appuyé par le Conseiller, Michel Fréchette**

QUE le Conseil accorde la somme de 220 \$, plus taxes applicables, pour l'adhésion 2013 du directeur du service incendie à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1 Résolution autorisant la directrice générale et secrétaire-trésorière à aller en appel d'offres pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière;

RÉSOLUTION 2013-02-51

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit et est autorisée à aller en appel d'offres sur invitation pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Résolution autorisant la directrice générale et secrétaire-trésorière à aller en appel d'offres pour les travaux de pavage prévus au Plan triennal d'immobilisation 2013;

RÉSOLUTION 2013-02-52

**Il est proposé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le Conseiller, Michel Fréchette**

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit et est autorisée à aller en appel d'offres pour les travaux de pavage prévus au Plan triennal d'immobilisation 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Participation du responsable des travaux publics au Congrès annuel de Bitume Québec;

RÉSOLUTION 2013-02-53

**Il est proposé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le Conseiller, Michel Fréchette**

QUE le Conseil autorise le responsable des travaux publics à participer au Congrès annuel de Bitume Québec qui aura lieu les 21 et 22 mars 2013 à Québec, au coût de 325 \$ plus les taxes applicables;

QUE les frais de ce congrès soient remboursés selon la politique de travail en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

10.1 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage le mois de décembre 2012;

Le Conseil prend acte du dépôt du rapport cité en rubrique.

Le rapport est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.2 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour le mois de décembre 2012;

Le Conseil prend acte du dépôt du rapport cité en rubrique.

Le rapport est disponible pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.3 Rapport verbal de la rencontre du 21 janvier 2013 du comité consultatif en environnement;

En l'absence de Mme Nathalie Lemaire, M. Patrick McDonald, conseiller municipal et membre du comité consultatif en environnement fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 21 janvier 2013.

10.4 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois de janvier 2013;

Le Conseil prend acte.

10.5 Modification au contrat d'Aquatech en regard du règlement sur la qualité de l'eau potable;

RÉSOLUTION 2013-02-54

ATTENDU la révision en profondeur du règlement sur la qualité de l'eau potable du MDDEFP datée d'août 2012;

ATTENDU QUE plusieurs dispositions concernant la Municipalité d'Eastman;

ATTENDU QU'une convention relative à la fourniture de services professionnels pour la gestion et l'exploitation des ouvrages d'eau potable est intervenue en janvier 2004 avec le consultant *Aquatech*;

ATTENDU QUE cette convention mérite d'être mise à jour en fonction de la révision du règlement sur la qualité d'eau potable;

ATTENDU la proposition d'*Aquatech* datée du 17 janvier 2013;

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le Conseil accepte les modifications proposées par *Aquatech* afin de rencontrer les exigences du règlement sur la qualité de l'eau potable;

QUE le Conseil accepte les frais liés à ces modifications selon le tableau suivant :

Prise en charge des modifications	Montant	Entrée en vigueur
Modifications du contrat (modifications point 1.) Alinéas a) et b)	725,00 \$ + taxes/ année 2013 870,00 \$ + taxes/ année suivante de contrat	Mars 2013
Modifications du contrat (modifications point 1.) Alinéa c)	350,00 \$ (forfait à facturation unique)	Mars 2012
Modifications du contrat (modifications point 2.) Alinéas a), b) et c)	500,00 \$ + taxes / année	Mars 2012

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.6 Participation au programme « CHANGEZ D'AIR »;

RÉSOLUTION 2013-02-55

ATTENDU QUE les particules fines sont très nuisibles à la santé cardio-pulmonaire et coûtent très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme;

ATTENDU QUE le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal;

ATTENDU QUE l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a été mandatée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), afin de mettre sur pied et de gérer un programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois au Québec, excluant le territoire de l'Île de Montréal;

ATTENDU QUE L'AQLPA lance le programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « changez d'air ! » offrant une remise jusqu'à 400 \$ pour les vieux poêles et 500 \$ pour les fournaises et jusqu'à 100 \$ pour le système d'évent;

ATTENDU QUE l'objectif du programme est de réduire de façon importante le nombre de particules fines en retirant ou en remplaçant 5 000 vieux appareils de chauffage;

ATTENDU QUE ce programme se déroule en deux phases;

ATTENDU QUE la première phase est ouverte à toute la population du Québec et se termine après avoir versé 2 500 remises, ou au 31 décembre 2012, selon la première éventualité;

ATTENDU QUE la participation des municipalités est requise dans une deuxième phase, lesquelles viennent bonifier le programme, en attribuant un montant additionnel de 100 \$ pour chaque poêle à bois, portant la remise totale à 200 \$ pour un retrait et à 500 \$ (poêle) ou 600 \$ (fournaise) pour le remplacement par un appareil de chauffage certifié EPA ou ACNOR B415.1 qui émet 70 % moins de particules fines;

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald
appuyé par la Conseillère, Danielle Simard**

QUE la Municipalité d'Eastman désire participer au programme en accordant un montant de cent dollars (100 \$) par vieil appareil de chauffage au bois retiré ou remplacé sur son territoire, jusqu'à concurrence de 5 poêles remplacés pour l'année 2013;

QUE le Conseil autorise la directrice générale, Mme Caroline Rioux à signer l'entente à ce sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.7 Subvention à l'ARPELA dans le cadre de l'étude pour définir le Plan d'intervention dans le bassin versant du ruisseau Bonnallie;

RÉSOLUTION 2013-02-56

ATTENDU QUE la Municipalité d'Eastman réalisera l'étude du bassin versant du ruisseau Bonnallie;

ATTENDU la demande de l'ARPELA d'ajouter un volet à cette étude afin de déterminer le Plan d'intervention dans le bassin versant du ruisseau Bonnallie;

ATTENDU QUE le coût de ce 2^e volet est de 18 700 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU la recommandation du CCE de cette étude;

ATTENDU QUE le partage des coûts du 2^e volet a fait l'objet d'une recommandation favorable du CCE à l'effet que ces coûts soient partagés à 50 % par le budget du CCE et 50 % par ARPELA;

**Il est proposé par le Conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le Conseiller, Yvon Laramée**

QUE le Conseil accepte la recommandation du CCE quant au partage des coûts du volet 2 de l'étude;

QUE le montant de 9 350 \$ plus les taxes applicables soient remis à l'ARPELA pour cette étude;

QUE la supervision de l'étude soit conjointe entre l'ARPELA et la Municipalité;

QU'une copie du rapport final et des documents afférents soit remise à la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 10 décembre 2012;

Le Conseil prend acte.

11.2 Nomination des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme;

RÉSOLUTION 2013-02-57

ATTENDU QUE le mandat de certains membres du Comité Consultatif d'urbanisme est échu depuis le 31 décembre 2012;

ATTENDU QU'en vertu du règlement municipal no. 2002-02, article 5, le Conseil doit procéder annuellement, par voie de résolution, à la nomination des Commissaires au Comité Consultatif d'Urbanisme dont le mandat est à échéance;

**Il est proposé par le Conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le Conseiller, Patrick McDonald**

ET RÉSOLU,

QUE le Conseil nomme, et elles sont par la présente nommées, les personnes ci-dessous à titre de Commissaire du Comité Consultatif d'Urbanisme :

Commissaires

Mandat

Mme Danielle Bolduc	2 ans (31 décembre 2014)
M. Georges Bonnaud	1 an (31 décembre 2013)
M. Marcel Samson	2 ans (31 décembre 2014)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

aucune

13. DEMANDES D'APPROBATION AU RÈGLEMENT PIIA

13.1 Demande de M. Jean-Claude Roussel pour implanter une résidence de 42 x 28 pi au 156 chemin Bellevue, lot 4 380 298;

RÉSOLUTION 2013-02-58

ATTENDU QUE le demandeur a déposé les documents requis à l'appui de sa demande;

ATTENDU QUE la demande respecte les critères et les objectifs du règlement municipal 2002-14 et ses amendements concernant le PIIA;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'occasion de sa réunion du 21 janvier 2013 (rés. 2013-03);

**Il est proposé par le Conseiller, Yvon Laramée
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil accepte la demande d'approbation au règlement PIIA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. RAPPORT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS

14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois de janvier 2013;

Le Conseil prend acte.

15. AVIS DE MOTION

15.1 Avis de motion concernant le règlement 2013-03 portant sur la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux;

Je, **Yvon Laramée**, donne avis de motion qu'à une prochaine séance ultérieure de ce conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, avec dispense de lecture, le règlement 2013-03, portant sur la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux.

16. RÈGLEMENTS

16.1 Dépôt des résultats définitifs du scrutin référendaire;

Le Conseil prend acte.

17. AFFAIRES NOUVELLES

18. PÉRIODE DE QUESTION

M. Claude Nadon exprime un commentaire sur le formulaire présenté par la Coop.

Il aimerait avoir des statistiques sur l'utilisation des citoyens du service de transport des Alentours.

M. Normand Dussault demande de quelle manière la Municipalité entend éviter les écueils de la corruption et de la collusion entre les firmes de génie civil.

M. Jacques Morissette précise qu'il ne faut pas placer tout le personnel des firmes de génie au banc des accusés.

M. Gaston Lizotte demande des précisions sur le contrat de déneigement.

M. Pierre Landry questionne l'état d'avancement du dossier avec la SÉPAQ.

M. Réjean Asselin demande des clarifications sur ce même dossier. Il demande de participer aux rencontres entre la SÉPAQ et la Municipalité.

M. Jacques Morissette exprime le désagrément occasionné par l'éclairage du Parc des Sports.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2013-02-59

**Il est proposé par la Conseillère, Danielle Simard
appuyé par le Conseiller, Jean-Maurice Fortin**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion dûment faite par les Conseillers, la séance du Conseil est levée à 20h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS (CCS)

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants (CCS) pour les dépenses décrites au présent procès-verbal, le tout avec transferts budgétaires et sur l'excédent des recettes de l'année courante si et à chaque fois que c'est nécessaire.

Caroline Rioux,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Gérard Marinovich,
Maire

Caroline Rioux,
Directrice générale et secrétaire-trésorière